L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 10 OCTOBRE 1891. 65me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres

Dufour & Bonnet, Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS. SAMEDI, 10 OCTOBRE 1891.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la rentrée, avec les professeurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc. qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

L'ARTICLE DE M. BONGHI

— SUR —

la situation de l'Europe.

(Correspondance particulière du *Temps.*)

Rome, 23 septembre.

Tout ce qui sort de la plume de M. Bonghi mérite une attention particulière. M. Bonghi a tenu et tient encore une place considérable dans la politique italienne. Philosophe, historien, jurisconsulte, il prend souvent la plume et, bien que ses idées soient, quelquefois, embrouillées et, parfois, d'apparence singulière, il est peu de pages de publicistes italien qui ne fassent profondément réfléchir et ne contiennent des vues et des renseignements précieux.

L'article qu'il vient de publier dans la *Nuova Antologia* et qui est intitulé la "Situation européenne et la paix" est certainement un de ceux qui seront le plus remarqué.

Après avoir constaté que jamais, depuis la chute de Napoléon Ier, la force brutale n'avait tenu plus de place qu'à notre époque, M. Bonghi étudie les éléments qui s'imposent à la direction des affaires publiques de l'Europe.

C'est d'abord, en Allemagne, la personnalité de l'empereur Guillaume.

Le jeune empereur semble résolu à gouverner par lui-même. Je ne veux dire par lui-même, dit M. Bonghi, une parole qui ne soit respectueuse; mais je dois et puis dire que sa mobilité d'esprit, dénote qu'il règne. C'est-à-dire depuis un peu plus de trois ans, n'est en lui aucune mollesse qui se mobilité physique.... Son âme est agitée plus mystique que pratique. Son esprit plus hésitant que pondéré.

M. Bonghi reproche au jeune empereur toutes ses visites aux souverains.

L'exclusion naturelle et forcée de la France de ces visites a eu pour conséquence que la France, à qui on voulait prouver qu'elle était isolée, s'est invitée de se l'entendre dire.... La satisfaction et la vantardise avec lesquelles on a annoncé le renouvellement de la triplealliance ont été causes que les puissances dénoncées au dehors en ont conclut, et cette lois-ci, à tort ou à raison, il semble dirigé c'est-à-dire l'Europe et la Russie, cet sentiment plus vivement le besoin de se rapprocher, besoin qu'elles éprouvaient depuis tant d'années, et qu'elles ont longtemps qui les avaient obstrué à la réalisation. C'est ainsi qu'aujourd'hui la difficulté de la position existante de l'Allemagne qui a pu être considérée comme la cause de la retraite de M. de Bismarck et les hardiesses d'une guerre que personne dit ne voulait, mais à laquelle tout le monde s'est mis peut plus facilement à entamner aujourd'hui qu'hier.

M. Bonghi examine, en passant, la situation de la France et rend hommage à la personnalité de M. Carnot.

Se souvenir tempérée, sage, honnête a engagé la République en France à prendre un parti qui lui a permis de constituer en France un gouvernement plus généralement acceptable et même tolérable aux partis extrêmes.

Il faut ensuite recueillir ce jugement qui, venant de la part d'un homme de la valeur de M. Bonghi, mérite que l'on en signe comme:

"Vingt années se sont passées depuis que la République s'est établie en France, et malgré les nombreuses erreurs de son gouvernement et les difficultés énormes que le pays a dû traverser, on peut dire que les nombreuses blessures que la guerre avait ouvertes dans le corps de cette ne le sentent plus. Il ne se sent plus, en grande partie, aucun homme de sens ne peut et ne doit fermer les yeux, aux résultats de l'expérience, toute relative, de la forme républicaine dans une grande nation si l'on veut juger avec fruitfulds de sa durée, dans le pays même où elle s'est introduite, et de son influence au dehors des frontières. Une chose certaine, c'est que la France n'est plus le pays de la guerre, qu'elle ne se sent plus et ne veut plus à être alimentée. Par conséquent, l'union avec l'Allemagne dans l'intérêt de la civilisation, de la France et de la Prusse, cet sentiment violente qu'elle ne peut, ou du moins qu'elle ne doit pas éprouver, c'est l'exemple est même pour toute l'Europe. Voilà ce que nous autres Italiens, nous devons surtout comprendre et s'y ajouter chaque conséquence, c'est que la nécessité politique dans laquelle nous nous sommes entre nous obligé à montrer que nous ne comprenons pas ce a. Eh bien! nous ne faisons pas non affiance!

Voilà, certes, une conclusion qui ne sera pas du goût de tout le monde en Italie, mais qui fera impression.

M. Bonghi s'occupe ensuite des rapports de la France avec la Russie, devenus plus cordiaux depuis le renouvellement de la triple alliance. M. Bonghi était d'avis que, puisque cette affiance expirait en 1892, il était préférable de la laisser expirer.

J'étais presque seul de cette opinion dans mon parti, ce qui ne vous pas ci e que mes opinions ne fût pas la bonne. Donc nous les ess. j'espère qu'aujourd'hui on me donnerait plus raison qu'on ne m'en donnait alors. La double alliance de la France et de la Russie on la voyait venir, mais on pouvait peut-être éviter qu'elle vînt. Le dégoût recouvrement de la triple alliance l'a fait arriver; il ne sert à rien de chercher s'il y a ou s'il y a eut traité d'alliance. Il y a quelque chose de plus qu'un traité, c'est l'accord intime des intérêts ou, si l'on aime mieux, des désirs.... Il n'y a ou des difficultés à surmonter pour l'association de deux Etats régis si différemment, tels que la Russie et la France. Ces difficultés ont été vaincues. Cela vient dire que les forces morales qu'ils ont vaincu-s sont excessivement vigoureuses. Et maintenant l'Europe est divisée en deux camps: personne ne peut affirmer de quel côté serait la probabilité de la victoire, si la guerre venait à éclater. Il est certain, cependant, qu'il serait plus hasardeux d'affirmer qu'elle serait du côté de la triple alliance plutôt que de la double. Sans entrer dans les détails, si le nombre des soldats, ni les préparatifs militaires ne sont en Allemagne, en Autriche et en Italie, plus considérables qu'en France et en Russie, je les crois même inférieures.....

J'arrive à la conclusion. M. Bonghi trouve que la situation de l'Europe est plus mauvaise aujourd'hui qu'il y a quatre ans et déclare que la faute principale vient de l'Allemagne, qui a arraché l'Alsace et la Lorraine à la France. "Aucun peuple dont l'histoire a compté dans le monde ne se contenterait des résultats d'une guerre comme celle de 1870, et la France a plus raison de regretter ses provinces perdues que nous n'en avions, nous autres, à vouloir la Lombardie, la Vénétie et Rome."

Et, cependant, non seulement il ne veut pas la guerre, mais il dit qu'il faut faire tout son possible pour l'éviter, et au moyen, c'est de recourir au jugement d'arbitres au lieu de s'en remettre au sort des armes. M. Bonghi croit avec confiance que la réunion à Rome d'un comité international de la paix ne sera pas sans heureux résultats:

"Il y a peut être des jeunes gens, dit il en terminant, qui trouveront que c'est là un idéal de vieillards: mais ces jeunes gens sont décrépits. C'est, au contraire, un idéal qu'il faut élever. Et n'est d'une part, la conscience populaire de l'autre, les esprits élevés, qui doivent y travailler et y concourir. Si les hommes d'Etat ne savent que tirer dans les ténèbres de leur prudence et dans leurs piles remuissonnées du passé, tout pis pour eux. Ce ne sera pas la première fois dans l'histoire que la lumière a brillé à leurs yeux vacant de ce qui l'attendaient le moins. C'est qu'ils ne sont assigées à saisir la lumière afin de pouvoir rester au dessus.

En d'autres termes, c'est un avertissement que donne M. Bonghi.

LOUISIANE.

La *Bulletin*, Markaville, paroisse Avoyelles, du 3 octobre:

Nous avons déjà expédié 800 balles de coton. L'argent commence à arriver. Le prix du coton s'est légèrement élevé, et il peut se vendre bien, d'ici quelque temps. Il serait bon de le retenir et de ne pas le vendre de quelques semaines.

—Un grand bal sera donné, à Markaville, le 15 octobre prochain, au bénéfice du fonds du monument à élever à Jefferson Davis.

L'*Adrocate*, Washington, paroisse St-Landry, du 3 octobre:

C'est un plaisir de voir l'activité qui règne dans les moulins à coton. C'est d'un grand intérêt de voir la façon systématique et intelligente dont sont conduites les opérations.

M. Philippe Knight, le surintendant, parle en termes enthousiastes et encourageants de l'entreprise.

Les machines sont en excellente condition et travaillent bien.

Les citoyens espèrent un aéroux "boom" pour notre ville qui se développe si rapidement.

—Les opérations de la Washington Brick Manufactory sont en pleine activité. Le nouveau four sera prêt à être allumé aujourd'hui.

—Les dames de Washington, font de grands préparatifs, pour la fête qui aura lieu le 10 octobre prochain, au profit de la Maison d'Ecole Publique. Un des principaux attraits sera un Divertissement Egyptien, par seize jeunes dames et seize jeunes demoiselles.

—Les affaires, de notre ville, augmentent tous les jours; les marchands font d'excellentes affaires.

—Notre correspondant de Bayou Boeuf nous adresse les notes suivantes:

"Dans le voisinage de Chenoyville et de Hanaville, les habitants obtiendront une balle de coton à l'acre. Il y a assez de maïs pour subvenir aux besoins de la contrée jusqu'à la récolte prochaine. La récolte de la canne n'est pas aussi bonne que celle de l'an dernier.

Le *Sugar Planter*, Port Allen, paroisse West Bâton Rouge, du 3 octobre:

M. Rudolph Newmeyer, chimiste à l'habitation Cincilare, est mort, jeudi matin, après huit jours de maladie. Le défunt était originaire d'Allemagne.

—Nous avons eu une forte pluie dans la partie centrale de la paroisse. On en avait grandement besoin.

Le *Courrier*, Opelousas, paroisse St-Landry, du 3 octobre:

Nos cultivateurs sont très occupés à la cueillette de leur coton; sous ce rapport ils ont eu un temps très propice. On commence à voir arriver du produit de cette récolte nouvelle, il est malheureusement toujours à un bien bas prix, entre 8 et 8 sous et demi.

—Les chaleurs excessives des jours passés et les nuits froides qui leur succèdent, ont causé un préjudice énorme à la récolte de toutes natures. Ce coton perdra 25 pour cent dans son rendement; la canne ne pousse point et est on ne peut plus chétive, faute de pluie; pendant le mois dernier, la récolte du riz, pour la même cause, sera fort peu satisfaisante. Les prairies et pâturages complètement desséchés, ne donnent aux animaux qu'une nourriture insuffisante, et le défaut d'eau est la cause d'une mortalité qui est bien à déplorer.

La *Banner*, New Roads, paroisse Pointe Coupée, du 3 octobre:

Lundi dernier, plusieurs acres de terre se sont éboulés dans la rivière, à New Texas Landing. L'entrepôt de M. J. E. Tircuit s'est écroulé et est été emporté s'il n'avait été promptement démoli; celui de madame E. T. Oubre, a été dénoéngé à temps. Cette éboulis amène l'eau du fleuve, d'une façon menaçante, près de la nouvelle levée. L'assistant-ingénieur Périllat inspecte les lieux.

—Mme Eléonor Sparks, épouse de M. E. Bennet Barrow, est morte, le 28 septembre dernier, à Mazingouin.

L'*Union*, Pont Breaux, paroisse St-Martin, du 3 octobre:

—Beaucoup de personnes se plaignent de leur récolte de m.-l., d'autres sont, au contraire, bien satisfaites, et nous enviolent de très beaux échantillons, nous disant qu'elles n'ont jamais eu de plus beaux produits. M. Cornélius Begnand nous a envoyé quelques épis qui sont bien fournis et d'une grosseur extraordinaire.

—M. Adelma Barra nous a envoyé une patate douce de 2 pieds de long et 15 pouces de circonférence. Elle pèse 4 1/2 livres.

Le *South*, Plaquemine, paroisse Iberville, du 3 octobre:

Un grand éboulis a eu lieu, dans la nuit de dimanche, sur la rive du fleuve, à environ deux milles au dessus de la ville. Des dégâts considérables ont été faits à l'habitation Reliance, au major Thomas Gourier, à l'habitation Union, à M. A. H. Gay, et au chemin public.

—Mlle Marie Pauline, la charmante fille de l'honorable Allen Jumel, a épousé M. Robert Clark McClure, de la Nouvelle-Orléans.

Le *Réveil*, St-Martinville, paroisse St-Martin, du 3 octobre:

L'usine d'huile a été mi e en opération, lundi.

—La gare du chemin de fer est encombrée de fret, et nos marchands font de brillantes affaires.

—MM. J. A. et E. N. Rozwober et O. Lognand ont fait améliorer leurs propriétés.

—Il n'y a pas de maison à louer à St-Martinville. Notre population s'accroît rapidement. Que ceux qui ont de l'argent en fassent construire, c'est un excellent placement.

—Le moulin à scie Guérinière, Brousard et Cie., est en pleine voie d'opération.

—La manufacture de bardeaux de M. M. L. Brousard, commencera les opérations dans un avenir rapproché. De nouvelles machines arriveront dans quelques jours.

Le *Revine*, Markaville, paroisse Avoyelles, du 3 octobre:

Nous avons eu une pluie rafraîchissante, dans les nuits de lundi et mardi derniers.

—On nous annonce que le pont sur le Bayou du Lac sera terminé aujourd'hui, 3 octobre.

—M. J. A. Tassin nous annonce que l'entrepreneur de l'installation du téléphone, entre Markaville et Bunkie, a commencé les travaux.

La *Sentinelle*, Rayne, paroisse Acadie, du 3 octobre:

Les canards sauvages commencent à arriver.

—Plusieurs wagonnades riz brut ont été expédiés à la Nouvelle Orléans, cette semaine.

—Le bruit du moulin a riz a été entendu, mardi dernier, et il a réjoui le cœur de beaucoup.

—Le *Lake Charles Echo*, de Lake Charles, paroisse Calcasieu, annonce que la Calcasieu Shingle Company, s'est engagée, la semaine dernière, à envoyer, en différents points du Kansas et du Territoire Indien, 2,000,000 de bardeaux.

—M. Jolet, Jr, ayant acheté une part dans le *Thibodaux Sentinel*, a pris charge de ce journal.

—M. Jolet est né dans la paroisse Lafourche. C'est un homme jeune et intelligent, qui fera du *Thibodaux Sentinel*, un des meilleurs journaux hebdomadaires de l'Etat.

—Ce même journal annonce que les autorités municipales de Thibodaux s'occupent de faire augmenter, renforcer et élever les levées en face de la ville.

—Mlle Léna Plonsky, une personne très estimée et beaucoup aimée, est morte à Thibodaux, à la résidence de ses parents.

—M. Marco Givanovich, de Clontierville, paroisse Natchitoches, a donné $800 pour l'achat d'un orgue destiné à la nouvelle Cathédrale de Natchitoches. Monseigneur l'Evêque Durier reçoit beaucoup d'encouragements.

—Le *Telegraph-Bulletin*, de la paroisse Ouachita, annonce que le coton arrive abondamment: 2,300 balles ayant été reçues la semaine dernière, portant le total à 5,000 balles, jusqu'à ce jour.

—Mlle Ella Madden et M. Hudson Grayson ont été mariés, la semaine dernière, à Monroe, paroisse Ouachita.

—La récolte d'oranges, dit le *Protector*, de Plaquemines, est immense: beaucoup d'arbres sont tellement chargés qu'ils ont besoin de supports.

—Le moulin de M. A. A. Goodwin, situé près de Boyce, paroisse Rapides, a été détruit par le feu, jeudi dernier: 21 balles de coton ont été brûlées. Les pertes sont estimées à $3,000. Assurance $1,700.

—Le *Réveil*, de St-Martinville, annonce que par suite des eaux basses de Tache, deux bateaux seulement, par semaine, visitent le port; l'un venant du haut, l'autre du bas de la rivière.

—Cinq cent vingt balles de coton ont été apportées à Minden, paroisse Webster, dans les deux journées de mardi et mercredi derniers.

Le *Louisiana Review*, Nouvelle-Orléans, du 7 octobre:

La collège de Crowley, paroisse Acadie, a 140 élèves, et le nombre augmente tous les jours.

—Un aigle, mesurant 6 pieds 8 pouces d'envergure, a été tué par M. Hilman F. Bailey, à environ deux milles de Crowley.

—M. J. Elston a été nommé, à l'unanimité, maire de Haughton, paroisse Bossier, à la dernière élection.

—La rivière, à Vidalia, paroisse Concordia, est à environ quarante pieds au dessous du niveau des plus hautes eaux.

—A une distance d'environ 9 milles de Homer, paroisse Claiborne, Jno. A. Grifford a tiré et tué son beau frère Rice Gholson. Le meurtrier s'est constitué prisonnier et déclare qu'il a agi en légitime défense.

—Près de Mansfield, dans la paroisse De Soto, M. J. P. Fincher, un des citoyens les plus âgés et les plus avantageusement connus de la localité, est mort la semaine dernière.

—Le contrat pour la construction d'une manufacture de glace, à Lake Providence, paroisse East Carroll, a été adjugé à M. T. K. Wilson, de Illiwara. Les travaux commenceront la semaine prochaine.

—M. S. T. Le May, un des plus anciens citoyens de Lake Providence, est mort en cette ville, la semaine dernière.

—Le neuvième rapport trimestriel de la Banque de Baton Rouge, accuse un profit net de $25,998; plus de la moitié du capital-actions.

—MM. James A. Lee, E. A. Pharr, Jasper Gall, C. W. George, Max Matter, Geo. Simon et J. B. Lawton, de la Nouvelle-Ibérie, ont été nommés membres du Bureau de direction de la New Iberia Opera House Association.

—Une Foire au profit de la Hook and Ladder Company, de Plaquemine, paroisse Iberville, aura lieu les 10 et 11 octobre prochains.

—Il n'y a eu qu'un seul prisonnier dans la prison de la paroisse Jackson, depuis qu'elle est bâtie.

Le Pape et le duel.

Le Pape a adressé aux archevêques et évêques d'Allemagne et d'Autriche une lettre en réponse à leurs plaintes collectives contre le duel: Léon XIII constate que le fléau du duel révit non seulement en Allemagne et en Autriche, mais encore chez presque tous les peuples chrétiens. Sa Sainteté réprouve le duel de la façon la plus formelle et rappelle que la loi naturelle et les lois positives divines défendent, le droit de légitime défense excepté, de tuer ou de blesser sérieusement ou d'exposer sa propre vie tant qu'il ne s'agit pas de venir en aide à son prochain.

Le duel,—ajoute le Pape—peut-il constituer une réparation d'honneur, alors que pour tout homme sensé le résultat d'un duel démontre seulement la force ou la bravoure, mais nullement l'honorabilité de l'une des parties? Qu'en est-il alors qu'il y a souvent l'honneur de sacrifier tout aussi peu justifier l'acceptation d'un duel par le motif qu'on s'approbande le reproche de lâcheté. Si, au lieu de l'éternel préjugé du monde, la justice, l'opinion variable et souvent fausse de la foule devait régler les devoirs de la société, il n'y aurait plus de différence sensible et nette entre les bonnes et mauvaises actions. Il y a bien plus de courage à mépriser le jugement faillacieux et injuste de la foule et à accepter un défi, que s'en laisser entraîner à l'oubli de ses devoirs.

Le Pape réprouve aussi le duel militaire:

Le duel militaire n'a-t-il pas essentiellement pour but que, dans les guerres entre militaires, l'un des adversaires blesse l'autre? Or, comme tout moyen qui doit fortifier la bravoure militaire à l'autre but réel que de renforcer la défense de la patrie contre les ennemis étrangers, comment peut-on oser ôtesser le duel parmi ces moyens, puisqu'il peut enlever des défenseurs à la patrie?

Les temps modernes se vantent d'avoir surpassé par leur civilisation raffinée, les siècles antérieurs, et on regrette avec dédain les institutions d'autrefois. Comment se fait-il donc qu'avec cet enthousiasme humanitaire des temps modernes on ne débarrasse pas le duel, triste reste d'un temps grossier de barbarie étrangère?

Etonnement, le Saint-Père exhorte l'épiscopat à recommander à la jeunesse catholique de fonder une union dont les membres devraient s'obliger à n'accepter de duel sous aucun prétexte.

UN SUICIDE EXPLIQUÉ.

I

Un drame mystérieux vient de se passer dans la ville de...., qu'il nous est impossible de désigner—on comprendra pourquoi.

Nous ne dirons même pas dans quel pays la scène se passe: en France, en Belgique, en Hongrie peut-être; les faits sont trop graves pour qu'on puisse laisser planer un soupçon, même lointain.

La personne de qui nous tenons ce récit nous a montré une coupure de journal relatant ce simple fait:

"Notre ville vient d'apprendre avec stupeur que M. X.... avait été trouvé mort, ce matin, dans sa chambre. Il tenait encore à la main le revolver avec lequel il s'était tué. Une feuille de papier posée sur son bureau ne contenait que ces mots: "Qu'on n'accuse personne de ma mort."

On parle vaguement d'une lettre adressée à une vieille parente.

"Rien ne peut expliquer cette fatale décision de la part d'un magistrat estimé de tous dont la carrière commencée sous de brillants auspices, était embellie par le bonheur dans lui le plus complet.

"On ne perd ce compagnonnes; on parle de parties subies à la suite de dernier krach."

—Le "krach" nous dit la personne qui nous parlait, et dont la physionomie se contractait douloureusement dans une sorte de rire ironique; le "krach!" Ils l'ont cru, et ça valait mieux!... Si vous savies!.... Ce qu'il avait perdu, ce n'était pas de l'argent, c'était cent fois pire.... Vous allez en juger.

II

En 1885, cet homme était juge d'instruction dans la même ville. Un procès retentissant lui avait donné une sorte de célébrité. Il avait mené l'enquête avec tant de vigueur et d'adresse, que le coupable avait été vite découvert, convaincu et condamné à mort.

C'était un magistrat d'avenir. De plus, il était ce qu'on est convenu d'appeler un beau garçon. Mais il était mieux que cela, tant il y avait d'énergie et d'intelligence dans sa physionomie.

Très recherché dans la société, il avait fait la connaissance d'une famille qui se composait d'une femme âgée et veuve, Mme N...., et de jeunes filles, sœurs, toutes deux fort jolies et orphelines.

Leur fortune était le point de mire de toutes les convoitises matrimoniales.

Cependant, le jeune magistrat—que nous appellerons M. X....—se montrait encore empressement auprès d'elles, craignant évidemment de paraître intéressé.

Il arriva ce qui arrive souvent: que la froideur d'un candidat lui sert plus que l'empressement. Henriette et Jeanne s'éprirent de ce jeune magistrat. Elles s'étaient monté la tête mutuellement, et, un beau jour, elles s'aperçurent qu'elles étaient rivales.

A partir de ce jour, elles ne parlèrent plus entre elles de M. X....

Lui, cependant, semblait s'apercevoir de la faveur dont il était l'objet, et, attiré par cette sympathie, un sourire aux lèvres, il ne pouvait se dérober aux hommages.

Jeanne, plus douce et plus timide, avec une pudeur triste dans le regard, était parvenue à vaincre ses craintes, pour n'en rien laisser voir tout d'abord, il continua le manège de plaisanteries aimables qu'il avait commencé avec l'aînée; puis, ce jeu cessa, et il montra tout de bon ses préférences.

Elle ne parla plus. Henriette devenait sombre et taciturne. Ce n'était plus la jeune fille gaie, un peu coquette, qu'on avait connue.

Une fois, elle s'absenta pendant deux jours pour aller voir, à Z...., une de ses tantes, et, le lendemain de son retour, Jeanne se trouva indisposée. On crut que ce ne serait rien. Le malaise s'accentua et les vomissements devinrent si violents, que les médecins se regardèrent avec surprise, sans oser avouer leurs soupçons.

Un mieux se déclara, bientôt suivi d'une rechute, et, le huitième jour, Jeanne mourait.

Il y avait, dans le chagrin de sa sœur, quelque chose de si douloureux et de si désespéré, que M. X.... admis déjà dans la famille, en fut vivement touché.

Cependant, la maison était bouleversée par cet événement imprévu; les domestiques chuchotaient entre eux, et, prenant à part M. X...., l'un d'eux finit par lui dire:

—Monsieur, est-ce que vous ne croyez pas que Mlle Jeanne a été empoisonnée?

Le magistrat bondit, comme frappé d'une révélation soudaine, et, doublement ému, ne put dire qu'un mot:

—Qui?

—Est ce qu'on sait? répondit le vieux serviteur en hochant la tête.

Une dénonciation anonyme parvint peu après au Parquet, et M. X.... fut chargé de l'enquête, en sa qualité de juge d'instruction.

Cette enquête fut discrète, pour ne pas éveiller l'attention publique, et l'assiduité du jeune magistrat dans la maison mortuaire n'étonna personne: c'était presque un fiancé qui venait pleurer son bonheur perdu.

Tous les domestiques furent interrogés successivement et sommés de garder le silence au dehors; aucun n'avait rien vu de suspect.

Quant à Henriette, elle se tenait enfermée dans sa chambre, et ne cessait de pleurer.

Il fallut cependant l'interroger aussi.

Au premier mot d'empoisonnement, elle tomba comme une masse et l'on eut beaucoup de peine à la rappeler à elle. Le magistrat l'écoutait, gêné, troublé. Elle répétait machinalement, pour toute réponse:

—C'est affreux!... Je ne sais pas!...

Pendant, avait donné l'ordre apporta, un sac, un chiffon de papier qu'il avait trouvé dans les balayures de la maison.

—Monsieur, qu'est-ce que c'est que ça?.... On dirait qu'il y a quelque chose de blanc sur ce papier.

—C'est bien; remettez-moi cela.

Le papier analysé donna une faible dose d'arsenic. C'était plus qu'il n'en fallait pour fournir la preuve du crime. La feuille de papier était une page déchirée d'un livre de cantique d'un cantique du "Mois de Marie." On fouilla toute la maison: le livre ne fut pas retrouvé.

En ville, on commençait à parler de ce qui se passait dans l'hôtel de Mme de N.... et le Parquet pressait l'affaire pour en finir avec ces bruits qui faire éclater le procès.

Enfin, on dut clore l'instruction. On n'avait rien trouvé. Aucun pharmacien ou épicier de la ville n'avait vendu à quelqu'un de la maison de l'arsenic ou de la "mort-aux rats." Il fallut classer l'affaire, et la page dénonciatrice resta au dossier.

III

L'année suivante, on annonça le mariage de Mme X.... avec Mlle Henriette N....

Le magistrat s'était pris lui même aux consolations qu'il avait offertes et, peu à peu, le calme était revenu dans l'âme de la jeune fille comme le sourire sur ses lèvres.

Ce fut une épouse admirable, dévouée et passionnée: on ne parlait que du bonheur de M. X....

Deux ans se passèrent ainsi.

Un enfant était né, un adorable bébé aux joues roses, que la mère n'avait pu nourrir et qu'une nourrisseuse endormait en chantant quelque chanson de son pays.

Un soir, M. X.... qui avait dîné avec sa femme chez des amis, revint seul pour voir si la nourrice, en l'absence de la mère, s'acquittait de ses soins. C'était au mois de mai dernier. Il trouva tout en ordre: l'enfant emmaillotté, s'endormait sur les genoux de sa nourrice, qui chantonnait d'une voix nasillarde et lamentable un cantique de la Vierge qu'elle lisait dans un livre.

M. X.... eut un sentiment de malaise indéfinissable.

Il se rappela tout à coup que ce cantique était celui dont il avait lu les fragments sur la page déchirée, trouvée après le crime.

—Que chantes vous là? demanda-t-il.

—Monsieur, c'est un cantique, mais il n'y a pas les airs.

—Que dites-vous?

Il prit le livre et pâlit affreusement.

—Où avez-vous trouvé ce livre?

—Dans l'armoire de madame, en cherchant un bonnet pour l'enfant.

M. X.... s'appuya au mur pour ne pas tomber.

—C'est bien, c'est bien, dit-il.... Cela n'a pas d'importance.... Laissez-moi ce livre.

Et il disparut dans son cabinet.

Là, il compulsa fébrilement ses dossiers, retrouva la feuille de papier qui avait contenu l'arsenic, l'ajusta au livre....

C'était bien la page qui manquait!

Au même moment, la porte s'ouvrait et Henriette, convulsée, apparaissait: elle vit son mari si bouleversé, qu'elle resta interdite.

—Ce livre, Henriette.... ce livre.... cette feuille?.....

Un cri sourd lui répondit, et Henriette bondit comme une lionne pour lui arracher le livre.

—Malheureuse! c'était donc vous!...

Et il tombe anéanti.

Elle voulut protester, puis elle prit son parti, et, s'agenouillant, elle avoua tout: elle avoua sa jalousie, sa passion furieuse, elle dit son amour plus fort que tout, et issue de parler, devant le mutisme de son mari, elle ne se souvint même pas de ses remords.

—Misérable! C'est au magistrat que vous parlez! Vous êtes perdue!

—Pardon!.... Ah!

Et, folle, elle bondit hors de la pièce, arrivant en instant après avec son enfant dans les bras.

Ce fut une scène affreuse.

Le magistrat se tordait les mains, se démenait comme un homme qui lutte contre des ennemis invisibles.

—Emportez cet enfant! Je ne veux pas le voir! Mais emportez le donc!

Et, poussant sa femme par les épaules, il la fit sortir.

Au moment de refermer la porte, il prit l'enfant, l'embrassa et, de nouveau, repousse la mère.

Puis, dévoré, il remit en place le feuillet dénonciateur, dans le dossier classé, prit le livre, le brûla dans la cheminée avec d'autres papiers, dérasa en poussière les pages calcinées, se remit à son bureau, écrivit pendant le reste de la nuit, et au lever du petit jour, vers quatre heures de matin.

IV

—Oui, monsieur, dit la personne qui nous a raconté cette histoire, il avait écrit à une vieille parente qui a aussitôt détruit la lettre, et dans cette lettre il y avait ces mots, après un long récit des faits: "Je meurs pour l'être ni un être indigne, ni un magist at déloyal."

T. PARIS.

PERELLI.—Décédé hier, vendredi, 9 octobre, à 6 1/2 heures, à l'âge de 69 ans, ACHILLE PERELLI, natif de Milan, Italie. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, samedi, 10 octobre, à 4 heures et demie P. M., de sa dernière résidence, 454 rue Dumaine, entre Chartres et Rocheblave.

A. L. G. B. G. A. D. U. A. D. U.

LOGGIA DANTE No 174.

AVVISO FUNEBRE.

Piacque al G. A. D. U. di chiamare a se l'anima di Fratello M. ACHILLE PERELLI. Tutti i FF.: della suddetta, come pure tutti i M. M. sono cordialmente invitati al funerali che avranno luogo alla via Dumaine, No 454, entre Rocheblave e Dorgenois, 10 corrente alle ore 4.30 P. M.

Per ordine del V. M.

10 sept—1t G. PANNALAQUA.

TO-KALON! TO-KALON!

Ne buvez rien autre chose, mais buvez le pur. C'est le fameux To Kalon de

PAUL N. VERNEUILLE,

SEUL AGENT.

120 rue Royale, coin Toulouse.

GRAND TOURNOI DE POMPIERS

SOUS LES AUSPICES DE

L'Association Charitable des Pompiers

DE LA

NOUVELLE-ORLÉANS,

Au bénéfice de

Fonds des Veuves et des Orphelins,

DENTISTES.

C. E. KELLS & M. VIET,

CHIRURGIENS-DENTISTES

No. 12 rue Dauphine, immédiatement après la diligence formant l'angle de la rue du Canal.

Opérations de tout genre dans la pose du rossort de leur art. ou de pièces artificielles.

FAIR GROUNDS,

DIMANCHE ET LUNDI,

11 et 12 Octobre 1891.

Entrée générale.....50 Cents.

Enfants au-dessous de 14 ans, gratis.

Course par la "League of American Wheelmen". Courses au trot. Course de pompes à vapeur. Course de pompes à bras. Course au trot de voitures à tuyaux. Course de jumper pour chevaux sous selle. Concours entre voitures à deux roues. Grande course de la Jeune Fille. Grande course de relais pour le Département du Feu; Joute de marchands. Courses au sac. Grande lutte de la ficelle. Sports d'amusements au plein air pour les enfants dans l'arène, sous la direction d'un comité spécial. Un beau feu d'artifice LUNDI SOIR. Grand bal dans la bâtisse principale et danses sur la plateforme.

Grande ouverture chaque jour à 1 P. M.

Pour plus d'information voir les petites affiches et programmes de festival.

Toutes inscriptions aux courses doivent être faites le SAMEDI, 10 octobre 1891, au soir, strictement, à midi, au No 49 de la rue du Champ.

Par ordre du Comité

JOHN FITZPATRICK,

Chairman du Comité du Festival

J. VOLLE, Jr., Secrétaire.

10 oct—10 11 12

Une assemblée

du Progressive League de la Louisiane aura lieu en la salle Grunewald, LUNDI soir, le 12 octobre, à 7:30 heures. Tous les membres sont cordialement invités à y assister.

D'éminents orateurs s'y feront entendre.

Par ordre du Comité Exécutif.

ROBT. S. DAY,

T. A. MARSHALL, Jrs, Président.

Secrétaire. 10 oct—3t

Avis.

Excursions du dimanche à bon marché sur le New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R. Les trains partiront d'Algier à 9 A. M. et arriveront à 7.05 P. M. Billets, aller et retour, 50c., 75c. et $1.00.

J. S. LANDRY,

C. S. DOUGHTY, Agent général pour le

Surintendant. Fret et les Passagers.

10 oct—2t

Succesem de George W. Schumann.

Les orfèvres de la susdite succession sont prêts de présenter leurs réclamations contre celle-ci au soussigné, administrateur de la succession.

JACOB L. SCHUMANN.

Au coin des rues Canal et Freret.

8 oct—8 11 13

Bureau de New Orleans Water Works Co., 40 et 41 rue Baronne.—Nouvelle-Orléans 7 octobre 1891.—A une réunion du Board de Directeurs de cette Compagnie tenue ce jour, un dividende semi-annuel de 2½ par action a été déclaré payable le et après le lundi 12 octobre. Les transfertes de cette date.

E. L. MACKENZIE,

9 oct—7t Secrétaire.

$500 de Récompense!

Nous donnons la susdite somme pour tout cas de maladie du foie, de dyspepsie, de mal de tête, d'indigestion, de constipation que nous ne pourrons guérir avec les pilules végétales du Dr Jones. Elles purgent les intestins, sans irritant aucun. Elles sont purement végétales et ne manquent jamais de donner satisfaction. Elles ont une couche de sucre. Les grandes boîtes contenant 30 pilules, 25 cents. Mésfiez-vous des contrefaçons. Les véritables se vendent chez M. TUTIN, No 11 rue de Champ, Nouvelle Orléans, La. 1er oct—1an Vendt

Vente au Palais de Justice

A

PARIS, FRANCE,

Le Samedi 24 Octobre 1891, à 9 heures:

1° D'une maison située à la Nouvelle-Orléans, rue St-Charles, No 427. Mise à prix, Quinze Mille francs.

1° D'une maison située à la Nouvelle-Orléans, rue St-Philippe, No 78. Mise à prix, Quinze Mille francs.

S'adresser pour renseignements à

M. AUGOFF, Avoué à Paris,

9 oct—8t Rue de Sèvres, 114.

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales

Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.

Les magasins sont ouverts le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermés le dimanche.

Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux lieues de la rue du Canal. 2me district

1er nov90—1an—dim sam ven dim

TAPIS! TAPIS! TAPIS!

NATTES! NATTES! NATTES!

Stores! Stores!

Et Magnifiques Papiers Peints pour Tapisserie,

CHEZ LEVY,

RUE DU CANAL.

Nous prenons plaisir à annoncer à nos amis et clients que nous sommes prêts maintenant à faire voir notre nouveau stock d'articles ci-dessus mentionnés, qui, en beauté et en variété, n'a jamais été égalé. Nos modèles de Tapis Moquette sont superbes et surpassent tout ce qu'on a jamais vu. Nous appelons particulièrement attention sur nos Tapis de double largeur, pour les quels nous ne chargerons pas plus en proportion que nous ne faisons pour ceux de simple largeur.

On ne sait peut-être pas généralement que nous ne vendons pas seulement des PAPIERS PEINTS, mais que nous nous chargeons aussi de les poser, et c'est pour cela que nous avons fait venir le meilleur artiste disponible dans ce genre. Aux personnes intéressées on l'en voir les spécimens de notre travail.

LEOPOLD LEVY, 122 RUE DU CANAL.

Les ordres de la campagne recevront la plus prompte attention. 13oct1890—1an—DMJ

L'EXPOSITION

La plus grande et la plus variée de Vêtements qu'on puisse trouver à la Nouvelle-Orléans!

LEON GODCHAUX,

81, 83, 85 rue du Canal et 8 et 10 rue de Chartres

LE PLUS GRAND MAGASIN DE VÊTEMENTS DU SUD.

Expose en ce moment un Stock extraordinairement grand et attray